

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

## Cadre réservé à l'administration

Date de réception

24 DEC. 2015

Dossier complet le

N° d'enregistrement

FO4215P0066

### 1. Intitulé du projet

CENTRE COMMERCIAL SUPER U - BURNHAUPT LE HAUT

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS ASPADIS

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Eric DI SCALA

RCS / SIRET 3 3 9 2 3 4 1 5 5 0 0 0 2 8

Forme juridique 4711 D

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36 Travaux ou constructions soumis à permis de construire sur le territoire de la commune dotée d'un PLU.	Surface de plancher totale du projet: 17 535 m <sup>2</sup> comprise entre 10 000 et 40 000 m <sup>2</sup> dans une commune dotée d'un PLU sans évaluation environnementale. (surface existante sur le site: 7 132 m <sup>2</sup> de plancher).

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Création d'un centre commercial SUPER U par transfert de l'activité sur le même site.

A noter que le centre commercial SUPER U inclus des cellules indépendantes, une station service et une station de lavage U existantes et inchangées.

Les aires de stationnements compteront 629 place au total. Des parkings couverts seront réalisés (216 places).

## 4.2 Objectifs du projet

Création d'une nouvelle surface par transfert de l'activité actuelle sur le même site. Pendant la réalisation de ce projet, le magasin actuel sera toujours en activité et ne gênera pas la clientèle. Dans le projet, des cellules indépendantes seront prévues ainsi qu'un parking couvert.

Le projet répondra à la demande des habitants et de ses environs ainsi qu'à la croissance démographique du territoire.

Contenir l'évasion commerciale et limiter le déplacement de la clientèle.

Il sera également source d'emplois.

Aménagement aussi de chemins piétons et cycles.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux se feront en plusieurs phases sachant que l'activité du centre commercial SUPER U ne sera pas arrêtée par rapport à la clientèle.

Les travaux sont prévus pour une durée de 12 mois environ après obtention des autorisations.

Les bâtiments seront réalisés en béton et structures métalliques avec des matériaux qui respectent l'environnement avec isolation et économie d'énergie. (RT 2012).

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'accès au site s'effectuera principalement par le rond-point déjà existant sur le site. Rond-point suffisamment grand pour gérer le flux des circulations.

Les accès et sorties ne seront pas changés lors du projet. Les infrastructures sont existantes et présentent une capacité suffisante afin d'absorber le flux des véhicules attendus.

Le projet s'étendra sur une surface de 55 894 m<sup>2</sup> de terrain dont 11 400 m<sup>2</sup> seront occupés par des espaces verts.

- Surface de plancher centre commercial SUPER U: 14 115 m<sup>2</sup>.

- Surface de plancher cellules indépendantes: 3 420 m<sup>2</sup>.

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet a fait l'objet d'un avis favorable de la CDAC le 25 février 2015.

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande permis de construire.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Surface totale du terrain	55 894 m <sup>2</sup>
- Surface des espaces verts	11 400 m <sup>2</sup>
- Surface de plancher	17 535 m <sup>2</sup>
- Nombre de places de parking	629 places dont 216 couvertes.

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

Rue du Pont d'Aspach  
68 520 - BURNHAUPT LE HAUT

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 47° 74' 05" 62 Lat. 7° 14' 89" 55

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

**5.1 Occupation des sols**

**Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?**

Centre Commercial SUPER U existant sur le site du projet.  
On trouve devant, côté rue du Pont d'Aspach, le parking clients et la station service et lavage.  
A l'arrière du Centre Commercial, à l'Est du terrain se situe le parking personnel.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui X Non

Si oui, intitulé et date d'approbation : PLU de Burnhaupt le Haut approuvé par délibération du Conseil Municipal le 11 décembre 2007.  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet Le projet se situe en zone AUe: Zone à urbaniser.  
(Développement économique - Zone commerciale du Pont d'Aspach).

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

**5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :**

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?		<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Alimentation d'eau déjà existante.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du projet est pratiquement plat. Les terres de décaissement seront de préférence réutilisées sur place dans le cadre des aménagements paysagers (espaces verts, merlon au Sud-Est du terrain).
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les nuisances sonores engendrées par le projet proviendront principalement du trafic induit par la circulation des clients et par les livraisons. Ces nuisances sont toutefois à relativiser compte tenu du contexte déjà sonore du site (RD 483/RN 83).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Seules les activités de cuissons pourront être à l'origine d'odeurs (boulangerie...).
Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet est source d'émissions lumineuses du fait de son éclairage extérieur (façades, parkings, cheminements...). Le pilotage des éclairages sera géré par l'installation de gestion technique centralisée et se fera à la fois sur plage horaire et sur seuil de luminosité.</p> <p>Les éclairages extérieures seront éteints une heure au plus tard après la fermeture du magasin au public.</p>
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales du projet seront rejetées vers le milieu récepteur du site déjà existant.</p> <p>Les E.P du parking seront traitées.</p> <p>Des ouvrages de rétention pourront être prévus. A voir avec les services compétents (en étude).</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet produira des eaux usées qui seront traitées. Cela sera également détaillé dans le dossier d'incidences.</p> <p>Le projet sera par ailleurs source de déchets, non dangereux, principalement: emballages cartons et plastiques, invendus, déchets organiques...</p> <p>Les déchets dangereux comprendront notamment des piles usagées et tubes fluorescents.</p> <p>Ces déchets seront évacués et traités selon la réglementation en vigueur.</p>
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site n'est concerné par aucun monument historique, site archéologique ou paysager.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Une activité agricole est légèrement présente sur le site.</p> <p>L'inscription du projet en zone à urbaniser implique la disparition de cette activité au projet des futures activités commerciales.</p>



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui      Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui      Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site pour le projet n'apporte aucune nuisance environnementale supplémentaire puisque le centre commercial SUPER U est déjà existant et par son emplacement géographique.  
La réalisation de ce projet s'intègre dans la zone AUE du règlement du PLU et sur le plan de zonage.  
Ce projet trouve sans difficulté sa place dans le site et dynamisera les cellules existantes au Nord de l'assiette projet.  
Pour ce raisons, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire que notre projet fasse l'objet d'une étude d'impact.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Accord de la CDAC.  - Maitrise des consommations énergétiques.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à BURNHAUPT LE HAUT

le, 11 DECEMBRE 2015

SAS ASPADIS  
Représentée par Monsieur Eric DI SCALA

Signature



**SAS ASPADIS**  
au capital de 298 495 €  
Rue du Pont d'Aspach  
68520 BURNHAUPT LE HAUT  
Tél. 03 89 48 90 44 - Fax 03 89 48 79 02  
SIRET 339 234 155 00028 - TVA FR 11 339 234 155